



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 20 février 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à l'ONUCI. Aujourd'hui nous sommes le 20 février. Le Représentant spécial était arrivé ici le 20 novembre 2007, si mes comptes sont bons cela fait donc trois mois. Il a décidé de vous rencontrer aujourd'hui pour sa première conférence de presse. M. Choi fera une présentation introductive avant de prendre vos questions. M. Choi, vous avez la parole.

Y.J. Choi(Représentant spécial) : Merci Hamadoun. Bonjour mesdames et messieurs et chers collègues. Je viens de passer trois mois en Côte d'Ivoire. J'ai été touché par l'hospitalité et l'amitié du peuple et du Gouvernement ivoiriens. Je voudrais leur exprimer ici la gratitude de l'ONUCI. Depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou avec l'appui du Facilitateur, la situation sécuritaire s'est considérablement améliorée et elle continue de s'améliorer. Le mérite en revient au peuple ivoirien et à ses leaders. Malgré quelques moments de troubles dans l'histoire récente du pays, la culture politique raffinée, nourrie du sens du compromis et du rejet de la violence du peuple ivoirien a fait la différence.

Selon toutes les indications, l'année 2008 s'annonce décisive pour le processus de paix. Deux questions devraient dominer cette année: le DDR et les élections. Et ces deux questions se développent dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou qui repose sur un triptyque, à savoir, appropriation nationale-facilitation régionale-accompagnement onusien. Quel sera le rôle d'accompagnement des Nations Unies? Trois mots pourraient le résumer: sécurité, certification et financement.

Les processus du DDR et des élections ont besoin d'un environnement sécurisé. Dans cette perspective, les Forces Impartiales ont une claire conscience de leur mandat fondamental qui est le maintien de la paix et de la sécurité. De nombreux foyers de tension existent de par le monde qui ont besoin des ressources de maintien de la paix. Cela dit, nous sommes persuadés d'être presque à la fin du processus de paix en Côte d'Ivoire. Nous espérons que le succès des élections et du DDR, au cours de cette année, fournira aux Nations Unies le cadre positif pour le développement d'une stratégie de sortie.

En ce qui concerne les élections, le Conseil de Sécurité m'a confié, en tant que Représentant spécial, un mandat crucial de certification. Je prends cette

responsabilité très au sérieux et mettrai un point d'honneur à m'en acquitter. Le mandat de certification a pour but de fournir un cadre propice à la tenue d'élections justes, ouvertes, libres et transparentes qui soient acceptables aussi bien pour le peuple ivoirien que pour la communauté internationale. La certification sera menée d'une façon ouverte. C'est fort de cela que j'ai entrepris de mener des consultations avec plusieurs personnalités ivoiriennes et je suis heureux de partager avec vous une approche fondée sur cinq critères-cadres pour la certification : à savoir, *paix, inclusion, médias publics, liste électorale et résultat*. Des éléments ou des étapes pourraient y être ajoutés au fur et à mesure qu'évolue le processus électoral.

Dans notre rôle d'accompagnement, la communauté internationale va fournir une assistance financière et technique au programme d'urgence ivoirien, y compris les élections et le DDR. Au moment où je parle, plus de 100 milliards de FCFA de financement extérieur sont mis à la disposition du peuple ivoirien pour ce programme. En ce qui concerne le DDR, nous sommes encouragés par l'engagement du gouvernement ivoirien de prendre en charge l'essentiel des salaires, indemnités et primes des soldats et des ex-combattants ; pour notre part, nous mettrons l'accent sur les parties substantives de ce programme, y compris le service civique, la réinsertion sociale ainsi que la réhabilitation communautaire. Pour ce qui est des élections, nous notons que le gouvernement va assurer le paiement de l'opérateur technique ; quant à nous, nous prendrons en charge le financement du reste du processus électoral qui ne figure pas dans le budget. Comme je l'ai dit auparavant, en termes concrets, plus de 100 milliards de FCFA sont déjà disponibles pour le programme d'urgence. Ils proviennent de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, du Fonds Monétaire International, de l'Union Européenne, du système des Nations Unies et de bailleurs de fonds bilatéraux.

Les Nations Unies saluent et appuient l'Accord Politique de Ouagadougou et l'appropriation par les Ivoiriens du processus de paix. Nous restons convaincus que l'appropriation du processus de paix par le peuple concerné, en accroît les chances de succès aussi bien pour ce peuple que pour les Nations Unies. Si elle réussissait, cette formule d'appropriation nationale et d'accompagnement onusien pourrait inspirer d'autres missions de maintien de la paix. C'est une vision que je voudrais partager avec vous. Pour conclure, permettez-moi de citer le slogan de l'ONUCI qui dit: "Travaillons ensemble. Vous sortez de la crise, nous sortons de la Côte d'Ivoire." Que la sortie de crise fasse de la Côte d'Ivoire ce qu'elle était autrefois, l'ancre de la stabilité et le centre de la prospérité pour toute la région de l'Afrique de l'Ouest. Je vous remercie.

HT : Merci M. Choi. Mesdames et messieurs, voici la note introductive. Il va prendre les questions aussi bien en français qu'en anglais. Alors nous ouvrons la séance des questions-réponses.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : je voudrais puisque c'est la nouvelle année vous présenter mes vœux les meilleurs de réussite. Si j'ai bien entendu selon les informations que nous avons de la CEI, c'est seulement 36,5 milliards CFA qui sont recherchés. Je voudrais donc savoir si ce que vous dites est déjà disponible et pourquoi il y a eu ces temps-ci beaucoup de rencontres, de mouvements, de déclarations ? Chaque fois que vous avez rencontré les parties ivoiriennes vous avez fait cas de ce que vous recherchez les moyens pour qu'on puisse réussir le

processus électoral, que vous recherchez les fonds. Je voudrais donc que vous confirmiez, cette assurance. Je vous remercie.

Y.J.C : Merci de votre question. Si j'ai bien compris vous avez mentionné que la CEI a maintenant à sa disposition 36,5 milliards de CFA. J'ai rencontré le Président [de la CEI] Mambé [Robert Beugré] à plusieurs reprises. D'après lui, il aurait besoin de 36,5 milliards CFA dont à peu près, 15 milliards de CFA viendront du budget du Gouvernement. Les bailleurs de fonds internationaux ont déjà mis à la disposition de la CEI, plus de 11 milliards de CFA, et le reste, il ne manque que 7 ou 8 milliards, viendra facilement des bailleurs de fonds internationaux. Je suis convaincu que la CEI ne manquera pas des fonds nécessaires pour mener des élections fiables.

Kamagaté Ibrahima (Le Patriote) : Monsieur le Représentant spécial, du Secrétaire général de l'ONU, dans le cadre des élections, vous avez un rôle important à jouer, à savoir la certification des élections. Alors, en suivant votre discours tout à l'heure, je voudrais que vous reveniez sur ce rôle, ce que vous allez faire exactement dans ce cadre ?

Y.J.C : Je vous ai présenté aujourd'hui les cinq critères de certification : paix, inclusion, médias publics, liste électorale et résultat. Pourquoi ces cinq critères ? La paix, parce que on ne saurait certifier un processus entaché de violences; l'inclusion, parce que on ne pourra pas certifier un processus qui exclut une partie de la population ou des personnes éligibles; médias publics, parce que l'impartialité des médias publics est une condition sine qua non pour des élections justes et listes électorale, car c'est l'acceptation et le respect d'un mode opératoire de l'identification, de l'enrollement, de la confection et la distribution des cartes d'électeurs et de la publication sont des éléments cruciaux dans les élections. Et enfin les resultants, car ceux-ci doivent provenir d'un déroulement transparent du scrutin et des dépouillements et doit être accepté par le peuple ivoirien et reconnu par la communauté internationale. Merci de votre excellente question.

Kouassi Assouma (AIP) : Dans votre introduction, vous avez dit que la situation s'améliore et qu'elle continue de s'améliorer. Est-ce que dans ce sens, on peut espérer dans les mois à venir la réduction de l'indice sécuritaire, la levée partielle de l'embargo et la levée individuelle des sanctions parce que l'ONU doit se mettre aussi du côté des acteurs politiques ivoiriens pour que ces mesures soient favorables aux Ivoiriens.

Y.J.C : Vous avez soulevé la question des sanctions mais les sanctions sont du ressort du Conseil de sécurité. Il y a aussi le Comité des sanctions dirigé par la Belgique. Ce que l'ONUCI peut faire ici, c'est transmettre vos souhaits au Conseil de sécurité aussi bien qu'au Comité des sanctions dirigé par la Belgique. Tout le monde sait qu'il y avait des demandes faites ici et là par les leaders politiques ivoiriens pour modifier les phases de sécurité qui, en principe, ne concernent que la sécurité du staff des Nations Unies. Mais il y a d'autres institutions qui se réfèrent à nos phases de sécurité [pour prendre des décisions]. Dans ce sens-là, on est entrain d'étudier d'une façon assez approfondie, comment et quand on peut modifier la phase de sécurité. On est presque à terme et dès que la décision sera prise, on vous la communiquera.

Lassina Ouattara (24 Heures) : Monsieur le Représentant spécial, nous sommes presque à la fin du processus de paix en Côte d'Ivoire et nous savons que la fin de processus ce sont les élections. Avec la situation actuelle, l'ONUCI pense-t-elle que nous pouvons aller aux élections au mois de juin ou est-ce que l'ONUCI envisage-t-elle un report ?

Y.J.C : Dans l'introduction, j'ai soulevé le cas de l'Accord Politique de Ouagadougou en le résumant sous la forme du triptyque: appropriation nationale, facilitation régionale et accompagnement onusien. Cela porte beaucoup de signification parce que presque dans tous les autres pays où nous avons installé une mission de maintien de la paix, c'est nous les Nations Unies qui organisons les élections et [exécutons] le programme DDR. Mais en Côte d'Ivoire, vous avez établi une formule assez spécifique qui est l'Accord de Ouagadougou. Dans le cadre de cet accord, les Ivoiriens se sont approprié le processus et on s'en réjouit. C'est une bonne chose comme je vous l'ai expliqué dans mon introduction. Ainsi, ce sont les Ivoiriens qui sont les acteurs principaux, qui planifient les élections, qui planifient le DDR et qui les exécutent même avec l'appui important du financement extérieur. Donc, notre rôle, c'est de fournir le cadre sécuritaire idéal pour le DDR et les élections et certifier votre processus électoral pour que vous puissiez être à l'aise dans le processus avec les resultants. En plus nous apportons une assistance financière et technique. En dehors de cela, l'autorité la mieux indiquée pour répondre à votre question sur le plan des échéances et des détails des étapes, c'est l'autorité ivoirienne, qui est l'actrice principale que nous sommes là pour accompagner, soutenir et aider. Si je commente dans les détails le processus, les échéances, je créerai la confusion. Il faudra donc demander des détails sur ces questions (planification, échéances) aux autorités les plus appropriées qui sont les autorités ivoiriennes. Donc, nous sommes là pour donner des conseils, des avis, et il nous arrive de travailler le samedi, voire même le Dimanche, pour étudier votre plan DDR et celui des élections. Il m'arrive personnellement de me réveiller dans la nuit ou très tôt le matin pour étudier votre dossier. On fait tout ce qu'on peut faire, mais faire des commentaires et analyses en public, c'est une autre chose. Je ne crois donc pas que ce soit le moment pour nous de faire des commentaires et analyses publiques sur les échéances et les autres choses. Cela va rendre le processus plus confus au lieu de le faire avancer.

Frédéric Jeammes (AFP) : Monsieur le Représentant spécial, pouvez-vous acter que le rôle de certification se tienne sans qu'il y ait un désarmement ? Par ailleurs, on voit qu'actuellement, on est bloqué dans le désarmement. Est-ce que vous pensez que c'est possible d'ici juin d'organiser des élections alors que vous constatez qu'il n'y a pas de désarmement, de redéploiement de l'administration publique encore dans la moitié nord du pays ?

Y.J.C : Merci de votre question très importante, essentielle. Que fait l'ONUCI dans le cadre de Ouagadougou ? Il y a deux choses qu'on doit faire absolument sans aucune référence à l'Accord ni à une quelconque conjoncture. Sécuriser l'environnement, [en assurant] le maintien de la paix et de la sécurité. C'est notre responsabilité fondamentale. On l'assumera sans compromis et je vous le promets. La certification aussi est notre mandat spécifiquement donné par le Conseil de sécurité. On doit le faire sans le compromettre en aucune manière. A part cela, le processus DDR est étroitement lié au le processus électoral. Il y a beaucoup de questions. Nous sommes

concernés par le processus, mais comme je vous l'ai dit, en plus de l'assistance financière et technique, nous menons des concertations presque tous les jours avec les autorités ivoiriennes, également avec le Facilitateur ou son Représentant qui réside ici et son Ministre des Affaires Etrangères M. [Djibril] Bassolé et nous transmettons notre point de vue, notre analyse, notre assistance technique et financière. Mais au-delà, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, il faut choisir avec beaucoup d'attention et de sensibilité le moment pour faire des annonces ou des commentaires publics aussi bien sur le plan DDR que sur les élections, car nous ne sommes pas en charge des élections ou du DDR ici. Nous assistons, nous soutenons. Si nous étions dans les autres pays ayant une mission de maintien de la paix, j'aurais répondu à toutes vos questions avec beaucoup de détails. La date des élections, leur planification, l'exécution du DDR, toutes ces questions ne sont pas de notre ressort. Encore une fois, notre rôle se résume en trois mots : sécurité, certification et assistance financière et technique. Au-delà, on a beaucoup de questions, on fait beaucoup de travail jour et nuit. Mais on consulte d'une façon bilatérale lors des réunions mais pas publiquement pour l'instant.

Les audiences foraines se déroulent encore en ce moment-là. D'après nos statistiques, toutes les équipes (111) sont déployées sur le terrain. Quelques équipes ont entièrement terminé le travail et les statistiques aujourd'hui nous montrent que 220.000 personnes ont reçu les jugements supplétifs et le taux est très élevé. Nous avons déjà 82.000 personnes qui avaient reçu les jugements supplétifs avant la relance des audiences foraines [le 25 septembre 2007]. On a déjà plus de 300.000 personnes qui ont reçu les jugements supplétifs. On s'en réjouit et je voudrais remarquer que l'opération audience foraine est menée par le Gouvernement ivoirien avec très peu d'assistance extérieure. Donc je salue les efforts du Gouvernement ivoirien.

Tché Bi Tché (Le Temps) : Je reviens un peu sur la question du confrère de Fraternité Matin. C'est mon sentiment, mais j'ai l'impression que vous intervenez seulement en aval. Je prends un exemple banal. Le DDR par exemple au niveau des sites dans le Nord, il y a problème, vous avez 100 milliards disponibles, on a besoin de quelques petits milliards, l'Etat est à cours d'argent, qu'est ce que vous faites ? On a l'impression que vous voulez intervenir en aval alors qu'en amont les problèmes ne sont pas réglés. Dans ces conditions, ne pensez-vous pas qu'on risque de s'ensabler au niveau du processus ?

Y.J.C : Vous avez raison, le financement reste essentiel tant pour le processus électoral que pour le processus DDR. Vous avez évoqué la question du DDR. J'ai contacté plusieurs personnalités ivoiriennes qui ont confirmé la volonté du Gouvernement de prendre en charge le paiement des salaires, des primes et autres indemnités des soldats et des ex-combattants. C'est un très bon geste parce que dans les autres pays, abritant une mission de maintien de la paix, c'est l'ONU qui se charge de tout. Ça c'est une bonne chose que le Gouvernement ait décidé d'assumer une telle responsabilité. Pour leur part, comme je vous l'ai dit dans mon introduction, les bailleurs de fonds internationaux sont prêts à se charger des programmes substantifs du service civique, ce qui est très important. De même, nous prendrons en charge le programme de réinsertion sociale et la réhabilitation communautaire. Les fonds sont déjà disponibles. Et comme vous l'avez lu dans les journaux, dans le communiqué de la

Banque Mondiale, 60 milliards de Fcfa sont débloqués aujourd'hui. A quoi il faudrait ajouter 19 milliards de Fcfa de la BAD, 24 milliards de Fcfa de l'Union Européenne pour citer les trois plus grands donateurs. Les dons sont déjà là. Ce sont des dons purs sans conditions. Il s'agit d'établir une administration pour gérer ces fonds d'une façon propre, c'est-à-dire les fonds doivent être dépensés pour le programme. C'est tout ce qu'on demande. On est entrain d'établir une telle administration pour ces fonds, avec le partage [des rôles] entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds. Et il y a des fonds à peu près suffisants pour combler ce qui manque dans le budget du Gouvernement ivoirien. Donc, on est entrain de travailler avec le Gouvernement pour schématiser la responsabilité financière entre les deux.

François Gombahi (ONUCI FM) : Je reviens sur la question de la certification dont vous avez parlé. Vous avez dit que la certification consistera à fournir un environnement propice à des élections équitables et acceptables par tous. La question est de savoir sur quels standards ? S'agira t-il de standards nationaux ou internationaux. Parce que la polémique enfle déjà. On a entendu récemment le Porte-parole du Premier ministre dire que la certification des élections par l'ONUCI ne consistera pas invalider une élection.

Y.J.C : Le rôle de certification m'est confié par le Conseil de sécurité. Et l'Etat ivoirien a exprimé publiquement son soutien au Conseil de sécurité dans ses résolutions. Non ! je ne crois pas qu'il y aura des disputes à ce sujet. Cela dit, c'est peut-être l'occasion de dissiper de possibles malentendus possibles. J'ai rencontré de nombreuses personnes qui pensent que la certification visait à remettre en cause les autorités ivoiriennes et à piéger le processus électoral. S'il y a quelque chose qui ne va pas, on ne certifie pas. Ce n'est pas du tout ça ! La certification a pour objectif de fournir un cadre dans lequel vous pouvez mener votre processus d'une façon acceptable par le peuple ivoirien, par tout le monde qui y est engagé. J'ai constitué cinq critères- cadres sur lesquels tous les acteurs principaux sont d'accord. Il sont d'accord pour que je rende public ces critères-cadres pour que tout le monde les accepte comme les règles du jeu électoral.

Ka Parfait (Soir Info) : Le Président du PDCI-RDA Aimé Henri Konan Bédié a déclaré au cours d'une interview sur ONUCI FM, qu'il était prêt à aller à des élections sans un désarmement total. Je voudrais savoir si l'ONUCI est prête à financer une telle élection qui doit être en principe juste et transparente. Et deuxièmement, vous êtes actuellement le troisième Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire. Que comptez-vous apporter de nouveau dans le cadre de la résolution de la crise ivoirienne ? Et la dernière question, après votre nomination, avant même que vous ne veniez en Côte d'Ivoire, vous avez été reçu le 08 novembre 2007 par Chef d'Etat-major des armées de la France. Je voudrais savoir les enjeux de cette rencontre ?

Y.J.C : Je voudrais répondre à vos questions en inversant leur ordre.

Tout d'abord le chef d'Etat-major militaire français, c'était une visite de courtoisie, puisque il y a la Licorne ici. Et on travaille avec les soldats de Licorne. Il était essentiel de faire connaissance avec les gens avec lesquels nous travaillons. Pour la seconde question, mon rôle par rapport à mes deux prédécesseurs. La réponse est facile d'un côté et difficile de l'autre. Facile parce que mon rôle est de soutenir et d'accompagner le processus et difficile parce qu'on est là ici pour assurer certaines choses,

notamment comment harmoniser les positions. Mon rôle contient des difficultés, mais nous sommes est là pour relever le défi. Je travaille pour m'acquitter de responsabilités qui sont très difficiles. En réponse à la première question, je voudrais répéter ce que j'ai dit déjà. Le processus DDR et celui électoral sont étroitement liés et les deux processus évoluent. Il faut bien tenir compte de cette réalité. Nous faisons de notre mieux pour soutenir et accompagner le processus, en même temps nous sommes bien conscients des problèmes. Donc, on travaille assidûment et avec la conscience assez claire et on appuie, on accompagne, sauf pour la sécurité, la certification et le financement qui fondent notre mandat. En plus des contacts quotidiens sont initiés avec les Ivoiriens, avec le Facilitateur ou son représentant mais il ne me semble indiqué à l'heure actuelle de faire des commentaires publics. Merci.

Faustin Yao (Le Quotidien): J'ai trois petites questions, Non, deux questions. :Avec votre permission, j'aimerais revenir sur les questions se rapportant au désarmement et aux élections. A ce sujet, j'aimerais rebondir sur la question de mon confrère de l'AFP. Alors ma question est de savoir si les critères sur lesquels vous vous appuyez pour faire votre travail de certification autorisent une élection sans désarmement ou une élection en faisant le désarmement en même temps ?

La deuxième question, se rapporte justement à ces critères là. Vous avez dit, dans votre note introductive qu'il faut que ces élections soient acceptées par les parties ivoiriennes. ça sonne comme l'un des critères. On sait que généralement en Afrique les perdants dans les élections contestent. Est-ce que là ce n'est pas déjà créer les germes d'un éventuel blocage ? Et sur les critères toujours, vous dites que d'autres critères pourraient éventuellement s'ajouter au fur et à mesure de l'évolution du processus, est-ce que les acteurs politiques que vous avez consultés ont connaissance de ces critères-là qui vont s'ajouter et quels sont ces critères? Ne pensez-vous pas déjà qu'il faut les définir pour ne pas donner l'impression d'ajouter d'autres règles pendant que le jeu est en cours, je vous remercie

Y.J.C: C'est la quatrième fois qu'on pose une question sur la possibilité d'organiser des élections sans faire le désarmement. Je voudrais vous dire que la paix est le premier critère de certification car on ne saurait certifier un processus électoral qui va enclencher des violences. Cela est sûr. Reste à savoir si le prochain DDR va influencer le cadre de paix ? on va voir mais on tient à notre premier critère, car la paix est la première condition pour une élection juste, ouverte, transparente et acceptable par le peuple ivoirien et la communauté internationale.

Votre deuxième question, le résultat. Si les acteurs principaux, les candidats, les acteurs, les leaders politiques ivoiriens se mettent d'accord étape par étape sur tout le processus électoral, le résultat doit être acceptable par tout le monde. On imagine mal qu'un candidat ayant accepté toutes les étapes du processus vienne contester le résultat parce qu'il lui est défavorable. Une telle attitude serait difficile à justifier.

James John (BBC): Je pose la même question pour une cinquième fois mais en Anglais si possible. Would it be possible for you to certify elections as peaceful and inclusive without general and full disarmament?

Y.J.Choi: We don't know yet for sure that there will be disarmament to what degree before the elections or not. We don't know yet with certainty what will happen, so I cannot respond to hypothetical questions at this moment but the peace is there already and is one of the fundamental of the five criteria framework and we will see to it that the election process will proceed in a peaceful environment and I'll make sure of that but about your five questions regarding the interaction, the relationship between the DDR and elections to the point of the question about what will happen, what are we going to do if disarmament does not take place before elections. The two processes, the elections and DDR they evolve, there are too many points to clarify, to adapt to the situation so all I can say, UNOCI, the United Nations, is here to absolutely maintain peace and security there will be no compromise on this. And the certification also we will do with all my honor and we will make sure with these two mandates we will provide a peaceful environment also to make sure everybody use peaceful means during the elections and they don't disturb the electoral process and upset the results.

[http:// www.onuci.org](http://www.onuci.org)